



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – INDRE-ET-LOIRE

SESSION DE AVRIL 2025

A Orléans, le 28 Avril 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000532242	VTC	ADMISSIBLE
0000455918TE1	VTC	ADMISSIBLE
0000506298	VTC	ADMISSIBLE
0000494194TE1	VTC	ADMISSIBLE
0000526789	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU